

# CERTIFICAT



ARMATURES

N° **A16/140** RÉV. 2

Attribué à

## PANNEAUX D'ARMATURES SPECIAUX (P.A.S.)

Pour les armatures fabriquées sur le site de  
**SAINT-VICTORET (13)**

En vertu de la présente décision notifiée par l'**AFCAB**, **AFNOR** certification accorde le droit d'usage de la marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus, dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et des Règles de certification **NF 254**.



Date de décision : 22/03/2017  
Date de validité : 30/06/2020

Le lecteur est invité à vérifier la validité de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant le site [www.afcab.org](http://www.afcab.org)  
Ce document contient 4 pages y compris celle-ci.

Pour L'AFCAB,

Bernard CRETON  
Président de l'AFCAB.

# AFCAB

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

# FICHE DESCRIPTIVE

## VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-027 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans les Règles de certification **NF – Armatures** – RCC01 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque **NF – Armatures**.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'**AFCAB**, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque **NF** et dans les Règles de certification **NF – Armatures** – RCC01 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'**AFCAB** : [www.afcab.org](http://www.afcab.org) rubrique "Certificats".

Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo **NF – Armatures** et le n° de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.



## TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
PANNEAUX D'ARMATURES SPECIAUX (P.A.S.) 5 boulevard Paul Raphel Pas des Lanciers F - 13730 SAINT-VICTORET	Tél : (33)(0)4 42 46 80 69 Fax : (33)(0)4 42 89 24 15 E-mail : <a href="mailto:contact@pas-armatures.fr">contact@pas-armatures.fr</a>	PANNEAUX D'ARMATURES SPECIAUX (P.A.S.) 5 boulevard Paul Raphel Pas des Lanciers F - 13730 SAINT-VICTORET



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
 28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)



# PRODUITS CERTIFIÉS


Norme de référence		NF A 35-027
Catégories	Armatures sur catalogue	OUI
	Armatures sur plan	OUI
	Armatures manchonnées	NON
Opérations couvertes	Dressage	Gamme de diamètre : 5 à 16 mm
	Coupe	OUI
	Façonnage	OUI
	Assemblage par soudage	<p>Assemblage de montage en croix et par recouvrement, avec formage après soudage :</p> <p><i>Soudage électrique par résistance – procédé n°21 – (somme mini des diamètres 10 mm, somme maxi des diamètres 30 mm, rapport mini des diamètres 0,4)</i></p> <p>Assemblage de montage en croix et par recouvrement, sans formage après soudage :</p> <p><i>Soudage arc sous flux gazeux – procédé n°135 – (somme mini des diamètres 10 mm, somme maxi des diamètres 64 mm, rapport mini des diamètres 0,25)</i></p>
	Formage de panneaux soudés certifiés	OUI
	Adjonction de dispositifs de rabouillage ou d'ancrage des armatures du béton	NON



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
 28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

# CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les armatures conformes à la norme NF A 35-027, qui portent la marque  - **Armatures** délivrée par l'**AFCAB** :

- sont conformes aux plans, catalogues et/ou aux pièces écrites de la commande reçue par l'armaturier :
  - ▶ Respect des diamètres d'armature, des dimensions et longueurs d'ancrage (écart toléré compris selon les cas entre 10 et 50 mm).
  - ▶ Conformité des diamètres intérieur de cintrage (cf. § 4.5.2 de la norme NF A 35-027).
  - ▶ Conformité des quantités d'éléments constitutifs des armatures assemblées.
  - ▶ Conformité des quantités d'éléments livrées.
  - ▶ Respect des prescriptions de forme.
- présentent des caractéristiques géométriques, mécaniques et technologiques conformes aux spécifications définies dans les normes relatives aux aciers pour béton armé constitutifs :
  - ▶ Aciers constitutifs conformes aux normes qui leur sont applicables.
  - ▶ Non-altération des caractéristiques géométriques et mécaniques au cours du dressage.
  - ▶ Non-altération des caractéristiques mécaniques au cours du soudage.
- respectent les tolérances dimensionnelles prescrites (écart toléré compris selon les cas entre 10 et 50 mm),
- résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions des Règles de certification  - **Armatures** – RCC01 en vigueur,

*L'**AFCAB** n'a pas pour mission de vérifier les études qui pourraient être réalisées par l'armaturier certifié, qu'elles concernent la constitution du catalogue ou des adaptations plus ou moins importantes des plans.*



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)